

---

enquêter sur les atrocités commises, comme les commissions de vérité, pourraient aussi jouer un rôle stabilisateur.

Il a été constaté que la communauté internationale avait tendance à concentrer ses efforts de reconstruction sur la période comprise entre la fin des hostilités et l'installation d'un gouvernement représentatif. En particulier, le soutien des élections est considéré comme l'intervention politique qui est préférée par la communauté des donateurs, même en l'absence d'une solution négociée des hostilités. L'aide de la communauté internationale est accordée pour de très courtes périodes de temps, habituellement pendant un an ou deux, et a tendance à *diminuer* plutôt qu'à rester constante. Aucune de ces pratiques suivies dans le passé n'est très utile pour assurer une reconstruction durable après un conflit. Il est même probable que le désir de tenir rapidement des élections mettra fin prématurément au *processus de réforme politique* nécessaire. Renoncer aux occasions qui s'offrent de créer des processus politiques efficaces de participation n'est pas dans l'intérêt de ces sociétés. À ce propos, il est indispensable que le peuple reconnaisse la *légitimité* de ce processus politique. Un gouvernement provisoire peut mieux convenir, pendant qu'on procède aux réformes politiques, avant la tenue d'élections pour légitimer un processus politique réformé et son incidence sur les institutions.

Plutôt que de commencer quand les hostilités sont suspendues, le soutien international apporté à la consolidation de la paix devrait être organisé autour de chacune des quatre phases du processus de paix : *négociations, cessation des hostilités, transition* et *raffermissement* de la paix. Il est particulièrement nécessaire que les acteurs politiques ou diplomatiques interviennent pendant des périodes de temps plus longues, comme le font les organismes de développement. Un ou deux ans ne suffisent pas pour qu'une restructuration politique complexe prenne racine. La majeure partie de l'aide étrangère (diplomatique, militaire, financière, juridique et technique) devrait intervenir pendant la période de transition, mais la planification et la coordination doivent être entamées plus tôt, pendant que les *négociations* sont en cours. À ce stade, il est important également pour les donateurs de coopérer avec les belligérants de manière à faciliter une bonne planification. Certaines activités initiales peuvent aussi être effectuées pendant la *cessation des hostilités*, comme le rapatriement des réfugiés (lorsque cela est possible), le déminage et la démobilisation des combattants. Pendant la période de *transition*, d'importantes initiatives de reconstruction (adaptées au contexte particulier) pourraient comprendre les mesures suivantes :

- assurer la sécurité interne des populations civiles : désarmer les combattants, mettre fin à l'impunité et restructurer les forces de police et